

Une petite histoire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 34

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur Bismarck

La presse allemande apporte quotidiennement du nouveau sur le défunt prince de Bismarck. La mine semble inépuisable. Recueillons quelques traits. Savez-vous pourquoi Bismarck n'a point voulu annexer après Sadowa quelques provinces autrichiennes ? Ce n'était point par générosité, mais par crainte... des catholiques. « Nous avons, aurait dit un jour M. de Bismarck à son compère Crispi, nous avons assez de catholiques comme ça, nous nous garderons bien d'en augmenter le nombre. »
Dommage que cette considération n'ait pas arrêté le feu chancelier en 1871 quand il s'est agi de l'annexion de l'Alsace - Lorraine. Il est vrai qu'il espérait protestantiser nos provinces et qu'il y a tâché de son mieux.

Au sujet des *Mémoires* de Bismarck, on lit dans une feuille libérale de Munich : « M. de Bismarck n'a commencé la rédaction de ses

Mémoires qu'après sa retraite. A cet effet il s'était rendu à Schoenhau-sen pour recueillir les matériaux dans ses archives. En voyant là le monceau de documents à compulsier, il en fut effrayé et laissa le tout sans y toucher. Puis il se mit à

dicter sans autre aide que ses souvenirs. C'est Lothar Bucher qui entreprit de sténographier à mesure, sauf à refondre ses notes, après rectification faite sur les documents authentiques ; il passa plusieurs hivers à Berlin dans ce but. Bucher aurait dit à des intimes que le monde serait étonné de voir le peu de nouveau qu'on apprendra par les *Mémoires*. Il y a tout de même des chances pour qu'il en soit autrement, s'il est vrai que les éditeurs ont payé le manuscrit un million de marks. Sinon, il n'y trouveraient pas leur compte.

A propos de millions, il paraît que la fortune de M. de Bismarck se monte à trente millions de marks. C'est la *Neue freie Presse* de Vienne qui l'affirme d'après des renseignements sûrs qu'elle aurait eus de Berlin. On sait

que Bismarck poussait l'économie jusqu'à des limites peu ordinaires et que son ami le juif Bieichœder lui rendait le service de faire fructifier ses valeurs. Mais cela n'explique pas suffisamment comment le pauvre *Juncker* a pu acquérir sa colossale fortune. En tout cas si M. de Bismarck a bien géré les affaires de la Prusse, on voit qu'il n'a pas oublié les siennes. Le métier de fondateur d'empire n'est pas seulement glorieux, il est encore lucratif.

Enfin notons l'oraison funèbre prononcée par un pasteur protestant devant le défunt chancelier. M. de Bismarck croyait peut-être en Dieu, puisqu'il a prononcé un jour la parole connue : « Nous Allemands, nous craignons Dieu et n'avons point d'autre crainte. » Mais nous ne sachions pas qu'il ait pratiqué la religion où il était né. Plus d'une fois de timides plaintes s'élevaient dans le monde des pasteurs sur l'indifférence religieuse de « certains grands », sur le mauvais exemple venu « de haut ». Et chacun savait ce que parler voulait dire. Cela n'a pas empêché le pasteur Westphal — tel est son nom — d'exalter le « grand chrétien », le « parfait

modèle du protestant allemand », l'homme « choisi par Dieu pour sauver son peuple », l'homme « dont Dieu a visiblement béni toutes les entreprises ». Bien entendu, c'est à coup de textes bibliques que M. de Bismarck a été envoyé tout droit au ciel, auprès de Guillaume « le Grand », « dans le lieu du repos, de la gloire, de la récompense ».

N'insistons pas. Les pasteurs dits évangéliques ont une singulière idée du mérite humain et de la justice divine. On ne peut pas exiger d'eux qu'ils tiennent en face de la mort le langage d'un Bossuet et d'un Massillon, mais ils devraient d'abord s'abstenir de canoniser un Bismarck.



Le prince de Bismarck

Une petite histoire...

La scène se passe il y a vingt et quelques années. Un ministre d'une nouvelle religion, dite nationale, monte en chaire et entreprend une longue diatribe contre les prêtres d'une

religion, qui d'après lui, ne savent point se prêter aux progrès des lumières... Sa prédication achevée, la foule, composée d'une trentaine de personnes se retira. Un homme qui avait écouté le sermon avec une impatience visible, s'approcha tout à coup du prédicant qui venait de quitter son église, et, lui barrant le passage :

« Minute, Monsieur, dit-il, en portant la main à sa tête-nue, comme s'il eût voulu saluer ; je voudrais savoir si j'ai l'honneur de parler au fondateur de l'Eglise nationale ? »

— A lui-même, mon ami, dit le ministre.

— Alors, reprit l'ouvrier, qui s'était évidemment rafraîchi assez de fois pour se trouver légèrement échauffé, vous êtes bien Monsieur Coulant, le véritable Monsieur Coulant ?

— Précisément.

— « Eh bien ! vous êtes mon homme, s'écria-t-il, c'est vous que je cherche ! Depuis ce matin je suis entré chez tous les marchands de vin du quartier pour savoir l'adresse de l'Eglise nationale : ni vu ni connu ! Il paraît que votre religion est ici en chambre garnie ! »

Monsieur Coulant voulut s'excuser.

« Y a pas de mal, reprit l'ouvrier, moi aussi je suis en chambre garnie ! Mais à la guerre comme à la guerre. »

— Vous avez quelque question à m'adresser, demanda le ministre.

J'en ai vingt, des questions, répliqua l'ouvrier, vu qu'on m'a dit que vous étiez un bon enfant ; et moi j'aime les bons enfants.

— Enfin — En douceur donc ! Pour en venir à la fin il faut prendre au commencement. Pour lors, Monsieur le curé, vous saurez que je m'appelle Narcisse Soiffard, un nom qui en vaut un autre, et que j'ai une fille de douze ans qui aide sa mère à cavaler les matelas. Y a pas de péché à ça, qu'il me semble.

— Au contraire, le travail est un devoir.

— C'est ce que je répète toujours à ma fille et à sa mère.

Le travail, que je leur dis, c'est un devoir pour la femme... Mais voyez-vous, la maman a des croyances ; elle veut que sa fille fasse sa 1^{re} communion... Si bien donc que je suis allé trouver le curé de notre paroisse et que je lui ai dit la chose.

— Et il vous a répondu ?...

— Ah ! voilà le curieux !... Il m'a répondu que pour communier il fallait savoir ce que l'on faisait.

— C'est-à-dire assister au catéchisme ?

— Juste ! assister au catéchisme, à l'heure où elle travaille avec sa mère ! « Mais mon curé, que je lui ai dit, vous voulez donc nous faire mourir de soif ? Si la petite est obligée d'aller chez vous, l'ouvrage restera forcément en arrière.

— Il faut qu'elle apprenne sa religion, qu'il me répond.

— Je veux bien, pourvu que ce soit en cavolant des matelas » que je lui redis... Il me semble que c'était clair comme bonjour ! Eh bien, il n'a pas compris ! »

Monsieur Coulant haussa les épaules.

« Cela devait être, dit-il : le clergé n'entend rien aux besoins du peuple. Amenez-moi votre fille et je la ferai communier.

— Sans l'instruire ?

— A quoi bon ? Ce n'est point la science qui est agréable à Dieu. L'Eglise nationale ne demande que de la bonne volonté. »

Soiffard frappa ses mains l'une contre l'autre. « Voilà la religion de mon choix ! s'écria-t-il. Rien que de la bonne volonté ! ça ne ruine et n'ennuie pas... Vous pouvez m'inscrire dans votre paroisse, Monsieur Coulant ; je veux que ça soit vous qui enterriez ma femme quand elle mourra.

— « Vous aurez soin seulement, reprit le ministre, de donner à votre fille son extrait de baptême. »

L'ouvrier regarda le ministre et tordit sa casquette qu'il tenait à deux mains :

« Ah ! oui... son... extrait de baptême... répéta-t-il plus lentement ; il vous faut ça pour la communion ? »

— Sans doute.

— C'est que je vas vous dire... Sa mère et moi nous avons toujours été si occupés... que la petite n'a pas été baptisée.

— Vous pouvez réparer cet oubli.

— Je ne dis pas, mais... ça coûte. D'ailleurs elle est nommée; on l'appelle Rose.

— Au fait, elle a une patronne dans le calendrier. Eh bien! voyons, nous arrangerons cela; l'Eglise nationale est accommodante.

— Eh bien! la voilà la religion de mon choix; votre main, Monsieur Coulant, sans vous commander.

— C'est entendu, reprit le ministre; il suffira que votre femme apporte un extrait de votre acte de mariage.

Soiffard gratta le sol avec le bout de son pied et cracha devant lui:

« Oh! il faut l'acte de mariage, dit-il, avec quelqu'embarras; c'est donc nécessaire? »

— Indispensable. » L'ouvrier se frotta la tête.

« Alors... ça sera difficile. M. Coulant, vu que nous avons beaucoup voyagé, et que, dans les voyages, les papiers, ça s'égare... d'autant, que je crois, nous avons oublié d'aller à la mairie.

— Ah! diable!

— Toujours par raison d'économie. Vous devez comprendre ça: un acte de mariage coûte encore plus qu'un baptême, et dans notre état on regarde à toutes les dépenses; il faut savoir se priver.

— C'est juste, dit le ministre en soupirant; après tout Dieu a toujours pardonné! Allons, nous fermerons les yeux, maître Soiffard; l'Eglise nationale respecte la vie privée.

— Vrai? s'écria Soiffard. La voilà la religion de mon choix! Mlle millions, M. Coulant, vous êtes un brave homme, et je veux vous payer un verre de vin.

Le ministre eut beaucoup de peine à se défendre de la politesse de son nouveau paroissien et put regagner son presbytère.

Soiffard le regarda partir, puis étendant la main avec la gravité solennelle des ivrognes:

« C'est dit, murmura-t-il, la religion me vexait quand elle me défendait de boire et de vivre à ma fantaisie; mais puisque celui-ci a trouvé un culte qui est bon prince, je l'adopte et à partir d'aujourd'hui, je déclare que moi Narcisse Soiffard ainsi que la dame Soiffard et la petite, nous faisons partie de l'Eglise nouvelle nationale à perpétuité. »

« FAX. »

LETTRÉ PATOISE

I suppose, Monsieur le rédacteur, que, quoi que vos imprimés de lettres rigolottes, vos admette achi, dain le *Pays di Duemoine*, des lettres sérieuses. Permette me de vos en aïdrasie enne que ne veu pe faire rire tot le monde.

Dain nos velaiges les feyes sont toutes ou cazi toutes ordieuses. Outre qu'elles se preniant po lai pu belle moitié de genre humain — Lai belle pieume fait le bé loser — elles se bottan dain lai tête qu'elles en sont achi lai moyiouse. I me pense qu'ai l'en a de même en lai velle. Eh bin! l'écriture sainte n'a pe tataifait de iote aivi.

Nos tiuries nos raiccontant des fois l'histoire di saint homme Job, le patriarche de l'Idumée.

Ai nos diant que le diaïle aivaie obtenu di Bondue lai permission d'y faire tot le ma possible, di pare tot ço qu'ai lavai de bon, po égréuvai sai foi.

Le diaïle commence pai y breulai ses mageons aivo le mobilie, ai fait crévai ses chamaux, ses vaïches, ses herbis aivo ios aignés. Tot ses

bons affins meurant achi, ai n'y léche en in mot ran de bon. Ci pouere hanne a même rédu a se couchie chu in po de fenie, où les tchins y lachin les piaies que tieuvin son coue. Le saint homme Job se résignaie, ai prayai le Bondue diaï. « Vos m'ai tot bayie, vos m'ai tot repris, que vot saint non sait beni. »

Les prédicateurs ne diampent tot. Le diaïle aivai tot pris, ço qu'ai l'aivai de bon, main ai y aivai lesche sai fanne po le faire endiaïlai. Voïi l'histoire. Compréent mes daimes.

Donc daque les fannes sont belles, elles ne sont pe tutes boines; lai preuve en a li; elles ne sont pe non pu tutes méchaines, car le calendrier en cite tot pien que son en pairaïdis. I n'y ai ponquoï vu le nom de lai daïme di saint homme Job.

Mesdames, ne prenent pe exemple chu sté que le diaïle aivai leschie en ci pouere hanne.

Cultivaie lai bontaie atain que lai biataie — lai boïne fanne fait le bon hanne. —

Mesdemoiselles, djunes feyes aïcôtumaie vos ai être boines aivo vos fraïres et shutot aivo vos pairans et tiain que vos serais entraïe dain le covent de saint Djoset, covent a qué vos aspirai caji tutes piepe enne ne veut ressenneïe en madaïme Job.

Ça le bonheur qui vos soulaïte.

Amen.

Çà et là

Bismarck et son médecin.

Un jour, aux eaux de Karlsbad en Bohême, le chancelier de fer, se trouvant indisposé, fit appeler le fameux docteur Schweningen.

Celui-ci l'interrogea minutieusement, si minutieusement que le prince, impatienté, lui dit brutalement: « Ne questionnez donc pas tant! »

Schweningen, sans sourciller, lui répondit tranquillement: « Je suis à vos ordres, mon prince; cependant, si vous désirez vous faire traiter sans être questionné, faites appeler un vétérinaire, qui a l'habitude de traiter de cette façon. »

Bismarck, comme l'on dit, en devint « bleu ». Il dut se retenir pour ne pas sauter à la gorge de l'impertinent. Pourtant il se calma, puis dit au docteur:

— Eh bien, questionnez-moi, mais j'espère que vous vous montrerez un aussi habile médecin que vous êtes un grossier personnage.

Ainsi débuta leur amitié.

Cote de l'argent

Du 17 août 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 105 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 32 du *Pays du Dimanche*:

120. LOGOGRIPHE.

Caniche, chien, niche, Chine, anche cane, chie, ache, âne, hie, ni.

121. CHARADE

Dé-boire (déboire).

122. ANAGRAMME - MÉTAMORPHOSE

Oscille, soleil.

123. ÉNIGME.

Le eygne.

Ont envoyé des *Solutions partielles*: MM. Marguerite d'Ajoie à Porrentruy; Didi et Margritte à Boncourt; Violette à Porrentruy.

128. ANAGRAMME.

Cinq pieds forment mon nom; si l'on me considère Sous mes divers aspects: je suis lame de verre; Puis un verbe exprimant le sens d'habillement;

Certain objet unissant fortement Deux plaques de métal; enfin ainsi l'on nomme Une fontaine à Rome.

129. CHARADE.

Mon *m* est possessif, souvent on te l'applique; Mon *second* autrefois se voyait à la cour; On peut faire mon *tout* à l'aide du tambour Sans doute; c'est pourquoi j'aime cette musique.

130. ÉNIGME

On la trouve dans la prairie,
Les enfants l'aiment au printemps.
Ils l'emportent toute fleurie,
En chantant joyeux et contents.
Tout homme des champs sait la faire
En pliant un peu le jarret;
Et sans doute qu'il la préfère
A celle qui vient du fleuret.
P'us d'un pour son bon vin la loue,
En fait l'éloge à ses clients,
Mais quant à moi, je te l'avoue,
J'y tiens avec du foin dedans.
Vas-tu par hasard en voyage,
Prends les solides, ça vaut mieux,
Car tu ne serais guère sage
D'en choisir une au lieu de deux.

131. LOGOGRIPHE.

Marin, sur trois pieds, je te berce,
Enfant, sur quatre, je te berce.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 30 août.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Béront. — Assemblée communale, samedi 27 août, à 1 heure pour arrêter la liste des ayants droit aux gabes d'affouage et décider de quelle manière elles seront réparties; décider si la commune veut augmenter sa prise d'actions en faveur du chemin de fer Saignelégier-Glovelier; statuer sur une demande de concession de passage.

Les Bois. — Dimanche 4 septembre, après l'office, pour passer les comptes de 1897 et examiner de quelle manière on veut réparer le grand puits.

Saignelégier. — Mardi, 23 août, à 9 h. du matin pour ratifier la convention intervenue entre les communes de Montfaucon et de Saignelégier concernant la fourniture de l'eau; donner pouvoir à la commission de bâtisse pour établir un plan d'alignement; statuer sur une demande de terrain; statuer sur l'installation de la lumière électrique à l'orphelinat de Belfonds.

Tuamnes. — Assemblée bourgeoise, samedi 20 août, à 8 h. du soir pour discuter le projet d'un pâturage primé à Orange et décider si l'on veut continuer le système actuel pour l'assistance.

Mises au concours

Les places de:
Secrétaire de Préfecture de Neuveville et de *Greffier du Tribunal* de Courtelary, dont les fonctions vont expirer. S'inscrire d'ici au 27 août courant à la *Chancellerie d'Etat*.

L'Éditeur: Société typographique, Porrentruy.